International Journal of Academic Multidisciplinary Research (IJAMR)
ISSN: 2643-9670
Vol. 7 Issue 6, June - 2023, Pages: 11-22

Le paradigme des coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest

Mohamed Lamine KABA

Institut de Gouvernance, des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Panafricaine, Gouvernance et Intégration Régionale ; E-mail : rkaba16@gmail.com ; Tél : +237677620686 P.O.X :18, Soa, Yaoundé, Cameroun.

***Abstract**: The recurrence of putsches in West Africa has its origin in the multisectoral and multidimensional crises of the States in prey. The rise of terrorist movements and other internal crises linked to anti-democratic constitutional changes lead to military putsches which, in turn, result in constitutional putsches. So that the Economic Community of West African States (ECOWAS) is responsible, at the sub-regional level, for the implementation of the policy of the African Union (AU) in terms of integration regional in Africa, it seems to be in conflict with the respective communities of its Member States. She is accused of being in defense of the apology of heads of state to the detriment of that of the respective peoples. This is why, it meets in its bosom, the disapproval on the part of the said peoples of which it is moreover supposed to govern.*

Keywords: West Africa, paradigm, coups, ECOWAS, African Union, terrorism, putsch, political instability.

Table des matières

Résumé 13
Mots clés 13
Introduction 13
Contexte 13
L'objet de l'étude 14
Objectif de l'étude 14
Objectif général 14
Objectifs spécifiques 14
Objectif spécifique 1 14
Objectif spécifique 2 14
Objectif spécifique 3 14
Définitions des concepts 14
Afrique de l'Ouest 14
Paradigme 14
Coup-d'Etat 15
Délimitation de l'étude 15
Délimitation spatiale 15
Délimitation temporaire 15
Revue de littérature 15
Problématique 16
Question de recherche 16
Hypothèses de recherche 16
Hypothèse principale 16

Hypothèse spécifique 1 16
Hypothèse spécifique 2 16
Hypothèse spécifique 3 16
Méthodologie 17
Cadre théorique 17
La sociologie des crises multisectorielles de Michel Dobry 17
La sociologie des mutations de Georges Balandier 17
La sociologie des interdépendances fonctionnelles de Norbert Elias 17
La sociologie de la revanche des sociétés africaines de Jean François Bayart 17
La sociologie de la pénétration de l'Etat en brousse de Jean-Marc Ela 17
La sociologie du non renouvellement des élites en Afrique subsaharienne de Jean-Pascal Daloz 18
Plan de travail 18
I. Le rapport entre coups-d'Etat constitutionnels antidémocratiques et coups-d'Etat militaires 18
A. Le coup-d'Etat constitutionnel 18
B. Le coup-d'Etat militaire 18
II. Les raisons réelles de la récurrence des putschs militaires en Afrique de l'Ouest 19
A. La révision ou modification constitutionnelle et la frustration des composantes sociétales 19
B. La compénétration entre les strates mineures et les strates majeures des Etats ouest-africains 19
III. La multiplication des foyers de tension en Afrique de l'Ouest et la désapprobation de la CEDEAO par les peuples ouest-africains 20
A. Les incidences et les retombés de la multiplication des foyers de tension en Afrique de l'Ouest 20
B. La désapprobation de la CEDEAO par les peuples ouest-africains 20
Conclusion 21
Perspectives de recherches futures 21
Références 21

International Journal of Academic Multidisciplinary Research (IJAMR)
ISSN: 2643-9670
Vol. 7 Issue 6, June - 2023, Pages: 11-22

Résumé

La récurrence des coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest trouve son origine dans les crises multisectorielles et multidimensionnelles des Etats en proie. La montée en puissance des mouvements terroristes et autres crises internes liées aux modifications constitutionnelles antidémocratiques débouchent sur les putschs militaires qui, à leur tour résultent des putschs constitutionnels. Alors que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est chargée, au niveau de la sous-région, de la mise en œuvre de la politique de l'Union Africaine (UA) en matière de l'intégration régionale en Afrique, elle semble être en conflit avec les communautés respectives de ses Etats membres. Elle est accusée d'être à la défense de l'apologie des Chefs-d'Etat au détriment de celle des peuples respectifs. C'est pourquoi, elle rencontre dans son giron, la désapprobation de la part desdits peuples dont elle d'ailleurs sensée gouverner.

Mots clés

Afrique de l'Ouest, paradigme, coups-d'Etat, CEDEAO, Union Africaine, terrorisme, putsch, instabilité politique.

Introduction

Parler du paradigme des coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest, revient à parler des facteurs et des conditions qui font de cette sous-région du continent africain, le laboratoire d'analyse et d'expérimentation de la rupture du fonctionnement normal des Etats de la composent, avec comme constance la récurrence des coups-d'Etat constitutionnels antidémocratiques et des putschs militaires. Au nombre des facteurs, figurent les mouvements terroristes, l'instabilité politique, les crises sociopolitiques, la conjoncture économique, l'ingérence des puissances étrangères et la désapprobation de la CEDEAO par les peuples ouest-africains. Cet article se propose de faire un exposé détaillé des conditions de survenance des coups-d'Etat et les facteurs incitateurs aux coups-d'Etat.

Contexte

Victime de son héritage esclavagiste et colonialiste déshumanisants et plongée dans un néocolonialisme paupérisant et destructeur, l'Afrique de l'Ouest est, depuis les indépendances africaines dans les années 1960, un champ de bataille, de conflits, de guerre civile, de rébellion, de coups-d'Etat et d'expérimentation du terrorisme, de l'extrémisme violent et du crime organisé transnational[1]. La multiplication des foyers de tensions, arrimée à la guerre socio-anthropologique qui caractérise la compétition du pouvoir entre les communautés, les ethnies et les régions continue de fragiliser la cohésion sociale et le vivre ensemble au sein des Etats ouest-africains[2]. L'inadaptation des dispositifs de paix et de sécurité au contexte de la montée en puissance des conflits, des coups-d'Etat, du terrorisme, de l'extrémisme violent et du crime organisé transnational dans la sous-région donne à s'interroger sur l'avenir de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et sur le destin même des communautés vivant respectivement sur les territoires de ses Etats membres[3]. Les coups-d'Etat constitutionnels de par-ci (1), entrainant les coups-d'Etat militaires de par-là (2) affaiblissent le niveau des échanges intracommunautaires, distanciant ainsi les peuples et sapant les fondements réels de la communauté de destin contrôlée et régulée par les institutions (exécutif, législatif et judiciaire) supranationales et supra-étatiques. C'est dans cette perspective que s'inscrit **Mohamed Lamine KABA** pour qui, « dans ce contexte précis, la méfiance sociale s'accélère à mesure qu'elle s'accumule. Lorsque les institutions échouent, les citoyens les jugent avec une sévérité croissante. Lorsque les dirigeants agissent de manière contraire à l'éthique, les citoyens se méfient des futurs dirigeants, même lorsqu'ils essaient de faire ce qu'il faut. Lorsque la désinformation prolifère, les citoyens voient toutes les informations avec scepticisme. Lorsque les citoyens s'isolent des autres qui ne leur ressemblent pas, leur prudence s'amplifie avec le temps. Cette méfiance sociale en cascade a des conséquences. La recherche en sociologique politique montre bien que dans ce contexte, la gouvernance devient plus difficile, les marchés deviennent moins efficaces et la prospérité est plus faible et moins inclusive[4].

En effet, organe chargé de la mise en œuvre au niveau de la sous-régional, de la politique de l'Union Africaine (UA) en matière de l'intégration régionale en Afrique, la CEDEAO perd de plus en plus son influence sur le terrain de la lutte contre les coups-d'Etat[5] et leur récurrence en Afrique de l'Ouest. Cette perte d'influence va en s'amplifiant sous l'effet du rejet par les peuples,

[1] Les troubles sociopolitiques liés aux coups d'état, aux élections et aux modifications constitutionnelles anti-démocratiques affaiblissent les efforts d'intégration de la CEDEAO.
[2] La montée des mouvements terroristes (Boko Haram-Aqmi) et la criminalité transfrontalière compromettent les efforts d'intégration politique et économique de la CEDEAO.
[3] Les tensions interétatiques perturbent les programmes d'intégration régionale.
[4] Mohamed Lamine KABA, *De la CEDEAO des Chefs-d'Etat à la CEDEAO des peuples : quelle leçon en tirer ?* International Journal for Mlutodisciplinary Research (IJFMR), en cours publication.
[5] Les coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest sont constitutionnels et militaires.

de ce que l'on est convenu d'appeler en d'autres termes, l'ingérence[6] des puissances étrangères dans les affaires intérieures de la CEDEAO et de ses Etats membres, notamment la France (Kaba, 2023). Ce qui pose donc la question du rapport du coup-d'Etat civil (constitutionnel) au coup-d'Etat militaire (putsch).

L'objet de l'étude

Au regard de tout qui précède, notre étude porte sur la récurrence des coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest. C'est-à-dire, le rapport du coups-d'Etat constitutionnel au coup-d'Etat militaire et la désolation exprimée par les peuples ouest-africains vis-à-vis de la gouvernance de la CEDEAO.

Objectif de l'étude

Nous poursuivons dans le cadre de cette recherche, un double objectif. C'est-à-dire, un objectif général (1) et trois objectifs spécifiques (2).

Objectif général

De façon globale, notre étude cherche à comprendre et à apprécier la récurrence des coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest.

Objectifs spécifiques

Spécifiquement, notre étude vise à évaluer les efforts de la CEDEAO en matière de lutte contre les coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest. Il s'agit de :

Objectif spécifique 1

D'évaluer les forces et limites de la CEDEAO face à la récurrence des coups-d'Etat dans la sous-région.

Objectif spécifique 2

D'apprécier les incidences et retombés de la multiplication des foyers de tension en Afrique de l'Ouest sur la gouvernance de la CEDEAO.

Objectif spécifique 3

Cerner les raisons réelles pour lesquelles les peuples ouest-africains désapprouvent les décisions de la CEDEAO et s'inscrivent dans l'esprit de la transition de la communauté des Chefs-d'Etat à la communauté des peuples.

Définitions des concepts

Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest[7] est l'une des cinq (05) sous-régions du continent africain composée de 16 pays dont le système d'intégration régionale est contrôlé et régulé par les institutions (exécutif, législatif et judiciaire) supranationales et supra-étatiques, la CEDEAO[8]. Excepté la Mauritanie qui a quitté de la CEDEAO pour se joindre à l'Union du Maghreb Arabe (UMA[9]).

Paradigme

Le paradigme en science est pour **Thomas Kuhn**, un « ensemble d'éléments épistémologiques, théoriques et conceptuels, cohérents qui servent de cadre de référence à la communauté des chercheurs de telle ou telle branche scientifique » (Kuhn, 1972). **Raymond Boudon** distique trois sortes de paradigme : « théorique » lorsqu'une théorique élaborée dans un secteur de la réalité est utilisée dans un autre, « formel » lorsqu'il s'agit d'une analyse syntaxe, comme celle de l'analyse causale ou de l'analyse fonctionnelle et « conceptuel » lorsqu'une théorie dérive d'un système d'analyse scientifique (Boudon, 2012). Le paradigme peut

[6] Mohamed Lamine KABA, *Main-basse sur les dynamiques du dedans et du dehors de l'intégration régionale africaine*, IJFMR Volume 5, numéro 3, mai-juin 2023. DOI 10.36948/ijfmr.2023.v05i03.3378

[7] Les pays de l'Afrique de l'Ouest sont : Guinée, Mali, Ghana, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, Togo, Bénin, Nigéria, Gambie, Cap-Vert, Niger, Sierra Leone, Mauritanie, Guinée-Bissau et Libéria.

[8] CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

[9] UMA : Union du Maghreb Arabe qui regroupe les pays de l'Afrique du Nord : Maroc, Egypte, Libye, Algérie, Tunisie et Mauritanie de l'Afrique de l'Ouest.

alors être défini par nous comme une représentation, une vision du monde, un modèle, un courant de pensées ou un point de vue que nous exprimons dans cet article, sur la récurrence des coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest.

Coup-d'Etat

A notre appréhension du concept, est coup-d'Etat, toute accession à la magistrature suprême opérée en dehors du cadre définit par la constitution à travers la violation manifeste ou tacite des dispositions d'intangibilité constitutionnelle. L'on comprend par-là que l'acception courante du concept de coup-d'Etat est erronée par le fait qu'elle ne prend pas en compte toutes les dimensions et tous les aspects qu'implique le coup-d'Etat. Dès lors, un changement constitutionnel ou du moins toute entreprise de modification constitutionnelle en fin de second mandat pour s'offrir un troisième mandat apparait, au regard des constitutions des Etats ouest-africains[10] comme une forme de coup-d'Etat dans l'espace CEDEAO et ce, quelque soient d'autres raisons évoquées pour motiver ce changement ou cette modification. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, trois grandes formes de coup-d'Etat sont à mettre sur la table du débat et au goût des lecteurs. Différentes alors par leurs modes opératoires, leurs formes et leurs modes de gestion, les trois formes de coup-d'Etat récurrentes en Afrique de l'Ouest depuis les années 1960, sonnent le glas de l'Etat-providence et la fin du régime du parti-Etat dans la sous-région. Ces trois formes de coup-d'Etat sont en parfaite corrélation en ce sens qu'elles ont en commun quelques éléments qui retiennent notre attention qui feront l'objet d'une analyse approfondie dans notre mémoire de master portant sur les coups-d'Etat et la qualité de la vie en République de Guinée. Ce sont : le coup-d'Etat constitutionnel antidémocratique, le coup-d'Etat militaire[11] par déposition d'un Président en exercice de mandat légitime ou illégitime et le forcing et hold-up électoraux.

Délimitation de l'étude

Délimitation spatiale

Comme indique la thématique de recherche, le cadre spatial de notre étude est principalement l'espace géographique ouest-africain relevant des attributions de la CEDEAO et dans une certaine mesure, les puissances étrangères qui influent sur les décisions de celle-ci en matière de l'intégration sous-régionale. Puisqu'il est majoritairement admis que les jeux et enjeux de l'intégration ouest-africaine se jouent par-ci[12] (1) et par-là[13] (2).

Délimitation temporaire

Notre étude partira des années 1960 à nos jours en ce sens que cette date constitue le repère des indépendances des Etats africains, même si dans la réalité des faits, aucun pays africain ne jouit pleinement de son indépendance vis-à-vis des puissances étrangères. Il reste encore du chemin à parcourir puisque progressivement, de nouveaux pays émergents ont tendance à mettre les Etats africains sous leur botte. Les Etats ouest-africains ne font pas exception dans cette nouvelle aventure ambiguë.

Revue de littérature

La recherche sur la problématique des coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest s'est toujours faite tant par les ouest-africains et africains eux-mêmes que par des personnes (physiques et morales) étrangères à l'Afrique. La documentation existante sur cette problématique est aussi vaste que l'égyptologie et dont l'exploration nous a permis de déceler les différentes orientations des chercheurs et auteurs scientifiques. Si pour certains, la récurrence des coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest sont la suite logique de l'accumulation des frustrations et la méfiance des communautés les unes des autres (1), d'autres par contre pensent que le phénomène est lié à la dynamique politique interne des Etats (2) ou encore à la dynamique politique externe des Etats (3).

Pour ce qui est de notre part, il conviendrait d'apprécier les troubles sociopolitiques liés aux élections truquées et aux modifications constitutionnelles anti-démocratiques tolérées par la CEDEAO. Ceci nous permettra à coup sûr d'appréhender les dynamiques du dedans et du dehors[14] de la lutte contre la récurrence des coups-d'Etat en Afrique, afin de situer les rôles et

[10] Etats ouest-africains renvoient ici aux Etats membres de la CEDEAO, donc tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest, excepté la Mauritanie qui n'est pas membre de la CEDEAO.
[11] Les coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest résultent des coups-d'Etat constitutionnels antidémocratiques et les forcings et hold-up électoraux.
[12] La dynamique institutionnelle de l'intégration régionale de l'espace CEDEAO se joue à partir du dedans. C'est-à-dire, à l'intérieur des frontières des Etats membres.
[13] La dynamique institutionnelle de l'intégration régionale de l'espace CEDEAO se joue également à partir du dehors. C'est-à-dire, à l'extérieur des frontières des Etats membres.
[14] Mohamed Lamine KABA, « L'intégration régionale africaine à l'ère des opérations militaires spéciales de la fédération de Russie en Ukraine », *International Journal for Multidisciplinary Research* (IJFMR), en cours de publication.

responsabilités des acteurs internes et externes. Cette approche nous permettra de mieux saisir la contribution des coups-d'Etat constitutionnels aux coups-d'Etat militaires, pour justement comprendre la variabilité de la conception que les uns et les autres se font de la problématique de coup-d'Etat en Afrique de l'Ouest. Elle nous permettra également de saisir la nécessité ou l'inopportunité de la transitologie de la « communauté des Chefs-d'Etat à la communauté des peuples » dont la résonnance coupe le sommeil aux dirigeants politiques.

L'intérêt de cette étude consiste à mieux cerner les zones d'ombre de la gouvernance de la CEDEAO afin de définir de nouvelles perspectives orientées sur de nouvelles bases de coopération entre la CEDEAO et le reste du monde pour que soit effective la lutte contre les coups-d'Etat. De façon claire, elle permettra d'éclairer la lanterne de la communauté scientifique (1) et guidera également la prise de décisions des acteurs politiques, des organisations de la société civile actrices du contrôle de l'action publique par le citoyen, des partenaires bi et multilatéraux, du secteur privé, des organismes internationaux d'aide au développement et des partenaires techniques et financiers (2).

Problématique

Considérer la récurrence des coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest comme thématique de recherche revient à placer au cœur des réflexions les acquis et les manquements dans le grand chantier de lutte contre les coups force constitutionnels (antidémocratiques) et militaires en Afrique de l'Ouest. Etant une affaire de tous les africains, la problématique de coup-d'Etat en Afrique de l'Ouest est une problématique à dimension sous-régionale qui a besoin d'une réponse sous-régionale bien coordonnée. Cela dit, sociologiquement liés à l'accumulation des frustrations, la mauvaise gouvernance et à l'inégale répartition, les coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest sont d'abord acclamés de jure[15] avant être consommés de facto[16]. En effet, la problématique centrale de lutte contre la multiplication des foyers de tension en Afrique de l'Ouest se situe au niveau des relations bi et multilatérales que les Etats ouest-africains tissent avec le monde extérieur, notamment avec les anciennes puissances coloniales. L'influence de ces puissances va au crescendo sous l'effet de la complicité de certains Chefs-d'Etat de la sous-région acquis pour la cause celles-ci. Alors que depuis belle lurette les institutions supranationales sont créées au niveau sous-régional afin d'assurer la paix et sécurité. Comment ça se fait que les coups-d'Etat deviennent encore de plus en plus récurrents en Afrique de l'Ouest ?

Question de recherche

Qu'est-ce qui explique la récurrence des coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest ?

Hypothèses de recherche

Hypothèse principale

La récurrence des coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest s'expliquerait par la récurrence des coups-d'Etat constitutionnels antidémocratiques.

Hypothèse spécifique 1

L'incapacité de la CEDEAO à lutter efficacement contre les coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest serait due au dysfonctionnement institutionnel et l'ingérence des puissances étrangères dans les affaires intérieures[17].

Hypothèse spécifique 2

La multiplication des foyers de tension en Afrique de l'Ouest rendrait la gouvernance de la CEDEAO hardie.

Hypothèse spécifique 3

La désapprobation de la CEDEAO par les peuples ouest-africains s'expliquerait par le fait qu'elle syndique des Chefs-d'Etat soumis aux injonctions étrangères.

[15] Acclamation de jure renvoie à l'adhésion de la majorité silencieuse aux coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest.
[16] Consommation de facto renvoie à la suspension des institutions républicaines et l'instauration des régimes transitoires en Afrique de l'Ouest à la suite de coups-d'Etat.
[17] L'ingérence des puissances étrangères dans les affaires intérieures de la CEDEAO et de ses Etats membres influe sur les décisions politiques et sécuritaires de la sous-région ouest-africaine.

Méthodologie

Cadre théorique

Pour étudier la récurrence des Coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest, notre cadre théorique reposera essentiellement sur six approches sociologiques qui constituent pour nous des grilles d'analyse qui sont :

La sociologie des crises multisectorielles de Michel Dobry

Spécialisé dans l'analyse des crises politiques, des révolutions et des transitions démocratiques et auteur des concepts de « *conjoncture politique fluide* » ou de « *transactions collusives* », **Michel Dobry** propose une légitimité horizontale qui, pour lui, est une alternative au modèle de la légitimité verticale de **Max Weber**[18]. Ainsi, la sociologie des crises multisectorielles de **Michel Dobry**[19] se présente comme une grille ou une approche d'analyse sociologique qui démontre qu'une instabilité ou une dérégulation qui naît dans un secteur de la société peut s'étendre à d'autres secteurs. C'est-à-dire que cette instabilité, en raison des interdépendances entre les divers secteurs a des retombés sur la vie sociale, sur la vie économique et sur la vie politique d'un pays (Dobry, 1992). Le constat est que l'instabilité ou dérégulation d'un secteur de la société décloisonne d'autres secteurs.

La sociologie des mutations de Georges Balandier

Pour **Georges Balandier**[20], l'analyse des mutations (y compris les coups-d'Etat) exige de distinguer deux types de dynamiques : « la dynamique du système social à structures constantes, liée au fonctionnement du système, et la dynamique des structures elles-mêmes, liées aux mutations du système » (Balandier, 1970). Ainsi, la sociologie des mutations de **Georges Balandier** apparait comme une grille ou approche d'analyse sociologique qui permet de voir les ruptures et les continuités, les innovations et les résistances.

La sociologie des interdépendances fonctionnelles de Norbert Elias

Pour **Norbert Elias**[21], toute société humaine assure quatre fonctions dont bénéficient chacun de ses membres : (1) une fonction *économique* relative à la production des biens de survie et d'existence, (2) une fonction *politique* de contrôle de la violence interne au groupe comme vis-à-vis d'autrui, (3) une fonction de *savoirs* qu'il s'agisse de savoirs à caractère magique, mythique ou scientifique et (4) une fonction *sentimentale* d'intégration de l'autocontrôle, c'est-à-dire relative à la capacité à maîtriser ses émotions (Elias, 2002). Ainsi, la notion d'interdépendance apparait « *comme au jeu d'échecs, toute action accomplie dans une relative indépendance représente un coup sur l'échiquier social, qui déclenche infailliblement un contrecoup d'un autre individu (sur l'échiquier social, il s'agit en réalité de beaucoup de contrecoups exécutés par beaucoup d'individus) limitant la liberté d'action du premier joueur*[22] » (Elias, La Dynamique de l'Occident, 2003). La sociologie des interdépendances fonctionnelles est alors perçue comme une grille ou une approche d'analyse sociologique qui montre qu'il y a une interdépendance entre les divers secteurs de la société et que le dysfonctionnement d'un de ces secteurs a des conséquences sur les autres.

La sociologie de la revanche des sociétés africaines de Jean François Bayart

C'est une approche d'analyse des sociétés africaines à travers un idéaltype constitué en « le politique par le bas en Afrique noire[23] » (Bayart, 1992).

La sociologie de la pénétration de l'Etat en brousse de Jean-Marc Ela

Cette approche d'analyse sociologique nous permet les dynamiques internes des Etats en termes de réalisation des projets, programmes et politiques de développement[24] (Ela, 1990). Elle nous permet également de comprendre les raisons des ripostes paysannes à la crise qui affecte la politique d'intégration de facto[25] (Ela J.-M. , 1994).

[18] Max Weber, *Le Savant et le Politique*, 1917 et 1919, Paris, Plon.
[19] Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques : La dynamique des mobilisations multisectorielles*, 1992, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
[20] Georges Balandier, *Sociologie des mutations*, 1970, Paris, Anthropos.
[21] Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, 2002, Paris, Pocket.
[22] Norbert Elias, *La Dynamique de l'Occident*, 2003, Paris, Pocket.
[23] Jean François Bayart, *La revanche des sociétés africaines*, 1992, Paris, Karthala.
[24] Jean-Marc Ela, Quand l'État pénètre en brousse… Les ripostes paysannes à la crise, 1990, Paris, Karthala.
[25] Jean-Marc Ela, Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire, 1994, Paris, L'Harmattan.

La sociologie du non renouvellement des élites en Afrique subsaharienne de Jean-Pascal Daloz

Cette troisième approche sociologique nous parle des pouvoirs à vie et la dictature qui permet aux régimes à vie de se maintenir (Daloz, 1998). Les régimes politiques pour maintenir en Afrique se soumettent au diktat des puissances étrangères qui leur garantissent la pérennité au péril des citoyens contestateurs[26].

Plan de travail

Pour mieux aborder cette thématique de recherche, nous tenterons d'établir le rapport entre coups-d'Etat constitutionnels antidémocratiques et coups-d'Etat militaires (I) pour mieux saisir les raisons réelles de la récurrence des putschs militaires (II) qui débouchent sur la désapprobation de la CEDEAO (III), afin d'évaluer et d'apprécier les incidences et les retombés de la multiplication des foyers de tension en Afrique de l'Ouest sur la désapprobation de la CEDEAO par les peuples ouest-africains[27].

I. Le rapport entre coups-d'Etat constitutionnels antidémocratiques et coups-d'Etat militaires

Pour mieux le rapport entre coups-d'Etat constitutionnels et coups-d'Etat militaires, il conviendrait de s'intéresser à leurs caractères distinctifs pour voir clair leurs traits de similitude, leur corrélation et leur interdépendance. Pour ce faire, disons ce qu'est coup-d'Etat constitutionnel (A) et ce qu'est le coup-d'Etat militaire (B).

A. Le coup-d'Etat constitutionnel

Perpétrés tantôt par les acteurs politiques, tantôt par les militaires, les coups-d'Etat dits constitutionnels sont des phénomènes récurrents sur la scène politique nationale de la plupart des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Survenant parfois à la fin de second mandat d'un président en exercice, parfois à la suite du décès de celui-ci, le coup-d'Etat constitutionnel prend en otage les dispositions d'intangibilité constitutionnelle[28] et celles de liées à la gestion de la vacance du pouvoir[29] au sein des Etats ouest-africains. Ainsi, en République de Guinée, le décès du responsable ou guide suprême de la révolution en 1984, **Ahmed Sékou Touré** occasionna un putsch constitutionnel mené par le Comité Militaire de Redressement National (CMRN) sous la houlette du **Colonel Lansana Conté** qui deviendra plus tard Général. Un second putsch survint en 2008 à la suite du décès du **Général Lansana Conté**, cette fois-ci perpétré par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) sous les auspices du **Capitaine Moussa Dadis Camara**. Ces coups de force menés en violation flagrante des dispositions constitutionnelles qui voudraient que le président de l'Assemblée nationale prenne la relève jusqu'à la prochaine échéance électorale, firent reculer la démocratie, engouffrer la République de Guinée et dégrader la qualité de la vie des guinéens. La plupart des pays ouest-africains ont de par le passé lointain ou récent, connu cette forme de coup-d'Etat, d'autres même l'expérimentent, notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, etc.

B. Le coup-d'Etat militaire

Résultant d'un putsch constitutionnel dans la plupart des cas, le coup-d'Etat militaire prend en otage le putsch constitutionnel dont le régime est entaché d'illégalité et d'illégitimité. Alors que le putsch constitutionnel est obtenu à la suite d'un forcing[30] et d'un hold-up électoraux[31], le coup-d'Etat militaire est coup de force qui met fin au dysfonctionnement constitutionnel entrainé par les putschistes constitutionnels. Dans logique que le président **Alpha Condé** fut débusqué le 05 septembre 2021 par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), à sa tête le légionnaire français le **Colonel Mamadi Doumbouya**, commandant du Groupement des Forces Spéciales d'alors. Ce coup de force militaire ouvra ainsi une nouvelle page de l'histoire politique de la République de Guinée. Ceci constitue une seconde forme de coups-d'Etat intervenus en République de Guinée, la plus dangereuse d'ailleurs par le fait son caractère unique à instaurer un régime de coup-d'Etat en République de Guinée.

Cette forme de coup-d'Etat prend une allure inquiétante avec effet dupliqué au Mali, d'abord contre **Ibrahim Boubacar Keita**[32], ensuite contre **Bah N'Daw**[33] le 24 mai 2021 par le Comité National pour le salut du peuple (CNSP), à sa tête le **Colonel Assimi Goïta**. Rappelons que le CNSP s'engage dans une mission patriotique de répondre aux multiples défis sécuritaires auxquels

[26] Jean-Pascal Daloz, *Le (non) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, 1998, Paris, Economica.
[27] Peuples ouest-africains renvoie ici aux communautés des Etats membres de la CEDEAO.
[28] Les dispositions d'intangibilité constitutionnelle renvoient à l'alternance démocratique à la tête des Etats.
[29] Les dispositions liées à la vacance du pouvoir renvoient à l'instauration d'un régime intérimaire transitoire.
[30] Exemple des élections référendaires couplées du 22 mars 2020 posant les bases d'un troisième mandat pour Alpha Condé en République de Guinée.
[31] Exemple des élections présidentielles du 18 octobre 2020 octroyant un troisième mandat à Alpha Condé en République de Guinée.
[32] Coup-d'Etat du 18 août 2020 déposant Ibrahim Boubacar Keita.
[33] Capture du président de la transition Bah N'Daw, le premier ministre Moctar Ouane et le ministre de la défense désigné, Souleymane Doucouré.

le pays fait face depuis des décennies et contre quoi, le régime civil d'**Ibrahim Boubacar Keita** avait fait preuve de son incapacité alors que les mouvements terroristes et djihadistes d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi), de Boko Haram, d'Al-Shebab, d'Al-Mourabitoune, d'Ansar-al-Charia, d'Azawad et d'Etat islamique montaient en puissance au vu et au su de toutes forces militaires bi et multilatérales opérant dans le pays. L'on s'interroge même sur des motivations réelles de ces forces militaires qui, à notre égard ne sont que des forces d'occupation, de spoliation et de pillage, de terrorisme, d'extrémisme violent et de crime organisé transnational dont la mission officieuse est de déstabiliser le Mali, notamment la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), la force Takuba de l'Union Européenne, l'opération Serval puis Barkhane de la France et le G5 Sahel.

Le Burkina Faso, également en proie des mouvements terroristes et victime de l'ingérence des puissances étrangères, notamment la France sous **Blaise Compaoré** et **Roch Marc Christian Kaboré** a décidé de changer la donne, à la clé le soulèvement des 30 et 31 octobre 2014 débouchant sur la démission de **Blaise Compaoré**. Le **général Gilbert Diendéré** devint alors président du Conseil National pour la Démocratie du Burkina Faso (chef d'Etat de facto), qui arrêta plus tard le 29 septembre 2015 le **général Djibril Bassolé**, accusé de perturber le retour du régime de transition, à la suite du putsch du 17 septembre 2015. Au mois de janvier 2022, un groupe d'officiers de l'armée renversa le président **Roch Marc Christian Kaboré**, installant ainsi la junte militaire du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR), à sa tête le **Lieutenant-Colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba**. Un putsch qui fut motivé également par l'incapacité du gouvernement burkinabé à contenir l'insurrection djihadiste au Burkina Faso. Quelques mois[34] plus tard le 30 septembre 2022, une mutinerie déboucha sur le renversement de **Paul-Henri Sandaogo Damiba** et le **Capitaine Ibrahim Traoré** prit le pouvoir.

C'est le contexte dans lequel se situe aujourd'hui le paradigme des coups-d'Etat en Afrique de l'Ouest. D'autres pays la sous-région tels que la Côte d'Ivoire et le Sénégal semblent s'inscrire dans ce sillage. Alors qu'**Alassane Ouattara** exerce un troisième mandat issu d'un putsch constitutionnel antidémocratique et donc, un motif valable pour les militaires de s'emparer du pouvoir en Côte d'Ivoire, **Macky Sall** engage la répression des acteurs politiques de l'opposition au Sénégal, notamment **Ousmane Sonko** dans le but de s'octroyer un troisième mandat qui semble déjà être en conflit avec les attentes du peuple sénégalais en matière de démocratie.

II. Les raisons réelles de la récurrence des putschs militaires en Afrique de l'Ouest

La récurrence des putschs ou coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest trouve son origine dans la sirène révisionniste qui débouche sur un ensemble de frustrations (A) et de compénétration entre les strates mineures et les strates majeures des Etats ouest-africains (B).

A. La révision ou modification constitutionnelle et la frustration des composantes sociétales

Le blocage de l'émancipation et de la libéralisation politiques par les mouvances présidentielles en Afrique de l'Ouest freine l'élan des perspectives démocratiques, plongeant ainsi la sous-région dans une atmosphère de troubles sociopolitiques liés aux coups-d'Etat, aux élections et aux modifications constitutionnelles anti-démocratiques. Ce qui sape les efforts de la CEDEAO en matière de l'intégration de la sous-région. Conjuguée aux tensions interétatiques, l'instabilité politique et la mauvaise gouvernance des Etats perturbent les projets, programmes et politiques d'intégration régionale dans cette région de l'Afrique. La montée puissance des mouvements terroristes (Boko Haram-Aqmi) et la criminalité transfrontalière compromettent les perspectives d'intégration politique et économique de l'espace CEDEAO. L'ensemble de ces phénomènes crée une accumulation de frustrations conduisant les communautés à se méfier les unes des autres, vociférant ainsi les fondements de la cohésion sociale et le vivre ensemble. C'est pourquoi, en Afrique de l'Ouest, les putschs obtiennent toujours l'adhésion massive de la majorité silencieuse, embastillant ainsi les institutions républicaines.

B. La compénétration entre les strates mineures et les strates majeures des Etats ouest-africains

La classification des institutions républicaines d'un Etat en strates mineures et strates majeures répond au besoin de parcellisation, de spécialisation et de responsabilisation des acteurs de la vie publique[35]. Selon les dispositions constitutionnelles des Etats ouest-africains, calquées à l'image des constitutions des anciennes puissances coloniales[36], l'exécutif, le législatif et judiciaire

[34] Huit (08) mois après le putsch de janvier 2022, un autre putsch débusque le Paul-Henri Sandaogo Damiba du pouvoir et le Capitaine Ibrahim Traoré devint président de la transition du Burkina Faso.

[35] La dynamique de la publique est animée par les acteurs politiques de la mouvance et de l'opposition, des organisations de la société civile, le secteur privé, les organismes internationaux d'aide au développement et les partenaires techniques et financiers.

[36] Française pour ce qui est le cas des colonies françaises, calquées à l'image de la constitution anglaise pour ce qui est concerne les colonies britanniques et, enfin à l'image de la constitution portugaise pour ce qui est le cas des colonies portugaises.

sont de la catégorie majeure et l'armée et les départements sectoriels sont de la catégorie mineure. Ainsi, dans l'ordre des choses les strates majeures planifient les politiques de développement en amont et les strates mineures exécutent ces politiques en aval. C'est-à-dire, il y a une relation non pas d'horizontalité mais de verticalité entre les strates majeures et les strates mineures. Comment se fait-il qu'en Afrique de l'Ouest, un militaire[37] de l'armée (strate mineure) se retrouve à la tête de l'exécutif (strate majeure) ? C'est en cela même le véritable paradigme. Mais en réalité, un putsch constitutionnel n'est nullement différent d'un putsch militaire. Au tréfonds, c'est la même chose puisqu'ils produisent les mêmes effets : c'est le recul démocratique et le blocage de l'émancipation ou de la libéralisation politique.

III. La multiplication des foyers de tension en Afrique de l'Ouest et la désapprobation de la CEDEAO par les peuples ouest-africains

La multiplication des foyers de tension débouche de jure sur la désapprobation de la CEDEAO. Cette troisième partie de l'article se propose d'évaluer et d'apprécier les incidences et les retombés[38] de cette multiplication des foyers de tension dans la sous-région (A) sur la désapprobation de la CEDEAO (B).

A. Les incidences et les retombés de la multiplication des foyers de tension en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest tout comme ailleurs dans le monde, la multiplication des foyers de tension entraine l'instabilité politique qui, à son tour fait amène la mauvaise gouvernance. Cependant, toute gouvernance qui fait l'impasse de la participation, de la responsabilité, de la transparence, de l'Etat de droit et de la reddition des comptes ne serait que l'injustice sociale émaillée de déséquilibre social. C'est les individus ou groupes d'individus épris de justice et de liberté cherchent à s'émanciper d'une manière ou d'une autre. Car, comme le disait **Saint-Augustin**, « à une loi injustice nul n'est tenu d'obéir » (Saint-Augustin, 1993). D'où la genèse des mouvements de contestation de l'ordre publique qui finissent par prendre une allure d'identité ethnique, communautariste, régionaliste et religieuse comme ce fut le cas dans les 2000 en Côte d'Ivoire, avec le concept d'Ivoirité et comme c'est le cas au Mali depuis 2013 qui produit des effets collatéraux au Burkina Faso. Les coups-d'Etat au Mali, en Guinée et au Burkina Faso sont quelques incidences et retombés politiques du climat de tensions conflictuelles qui symbolise la dégradation du vivre ensemble des communautés.

B. La désapprobation de la CEDEAO par les peuples ouest-africains

Le souhait ardent des peuples ouest-africains de partir « de la communauté des Chefs-d'Etat à la communauté des peuples[39] » (CEDEAO, 2022), est une belle illustration de la désapprobation de la CEDEAO dans propre son giron qui l'Afrique de l'Ouest. Cette désapprobation s'expliquerait comme indiqué plus haut, par le fait la CEDEAO a tendance à défendre l'apologie des Chefs-d'Etat au détriment des peuples épris de liberté et de démocratie, notamment quand il s'agit de traiter la problématique de troisième mandat dans la sous-région. Face à cette grande problématique, les tenants de la CEDEAO (CEDEAO C. d., 2010), au lieu prendre des décisions courageuses, portent l'apparence d'une figuration laissant ainsi les Chefs-d'Etat en fin mandat légitime d'assouvir à leur ambition d'octroyer un pouvoir à vie. Le cas d'**Alpha Condé** en République de Guinée et celui d'**Alassane Ouattara** en Côte d'Ivoire, et bien d'autres encore dans la sous-région sont une illustration parfaite de cette tendance. A ces éléments, s'ajoute le facteur de simulacres élections qui consiste à passer la main à un dauphin pour maintenir certains privilèges au sein de l'appareil gouvernemental étatique. Le cas du Niger entre **Mahamadou Issoufou**[40] et **Mohamed Bazoum**[41], ainsi que celui du Nigéria entre **Muhammadu Buhari**[42] et **Bola Ahmed Tinubu**[43] s'inscrivent en lettres d'or sur la longue liste de citation. Ce sont autant d'éléments qui n'échappent pas à la lunette de lecture des spécialistes de la géopolitique et géostratégie de l'Afrique.

Faire des études de deuxième cycle en Gouvernance et Intégration Régionale offre des opportunités grandiose de voir clair tous ces facteurs qui bloquent le processus de l'intégration régionale en Afrique. Rappelons également que la logique de souveraineté des Etats inscrite parmi les principes des traités instituant les Communautés Economiques Régionales, notamment la CEDEAO[44] et ceux de l'Acte constitutif[45] de l'Union Africaine (CUA, 2000) freinent l'élan des perspectives de cette intégration.

---

[37] Le militaire est chargé de l'exécution des décisions de l'exécutif.
[38] Les incidences et retombés de la multiplication des foyers de tension renvoient à la contribution des foyers de tension aux coups-d'Etat, aux conflits, aux guerres civiles, aux rebellions et mouvements politiques en Afrique de l'Ouest.
[39] Club de la CEDEAO, *rapport 2022*.
[40] Mahamadou Issoufou, président du Niger du 07 avril 2011 au 02 avril 2021.
[41] Mohamed Bazoum, président du Niger depuis 02 avril 2021.
[42] Muhammadu Buhari, président du Nigéria du 11 novembre 2015 au 29 mai 2023.
[43] Président du Nigéria depuis le 29 mai 2023.
[44] Traité révisé de la CEDEAO, Commission de la CEDEAO, Abuja (Nigéria), 16 février 2010.
[45] Acte Constitutif de l'Union Africiane, Lomé (Togo), 11 juillet 2000.

Conclusion

Cet article démontre par les faits concrets, le rapport qu'on pourrait établir entre les putschs constitutionnels antidémocratiques et les coups-d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest qui, en réalité vont s'amplifiant sous l'effet de ce que l'on est convenu d'appeler en d'autres termes la désapprobation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) par les peuples ouest-africains (Machiavel, 1532). Le véritable paradigme est qu'en Afrique de l'Ouest, les militaires relevant en principe de la strate mineure se retrouvent de façon récurrente à la tête de l'exécutif qui est de la strate majeure[46], selon les règles contenues dans le contrat social instituant les constitutions et institutions républicaines des Etats ouest-africains (Montesquieu, 1748). Mais en réalité, un putsch[47] constitutionnel n'est nullement différent d'un putsch militaire (Hobbes, 1651). Au tréfonds, c'est la même chose puisqu'ils produisent les mêmes effets : le recul démocratique et le blocage de l'émancipation ou de la libéralisation politique[48] (Rousseau, 1762).

Perspectives de recherches futures

La CEDEAO et la montée en puissances des mouvements terroristes en Afrique de l'Ouest semble être un domaine privilégié pour des recherches futures en ce sens que l'insécurité prend de plus en plus l'ampleur dans la sous-région.

Références

1. Balandier, G. (1970). *Sociologie des mutations.* Paris: Anthropos.

2. Bayart, J. F. (1992). *La revanche des sociétés africaines.* Paris: Karthala.

3. Boudon, R. (2012). *La rationalité.* Paris: Presses Universitaires de France.

4. CEDEAO, C. d. (2010). Traité révisé de la CEDEAO. *Conférence des Chefs-d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de la Communauté Ecomonomique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (p. 90). Abuja: Commission de la CEDEAO.

5. CEDEAO, C. d. (2022). *Rapport.*

6. CUA. (2000). Acte Constitutif de l'Union Africiane. *Conférence des Chefs-d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)* (p. 22). Lomé: Commission de l'Union Africaine.

7. Daloz, J.-P. (1998). *Le (non) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne* . Paris: Economica.

8. Dobry, M. (1992). *Sociologie des crises politiques : La dynamique des mobilisations multisectorielles.* Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

9. Ela, J.-M. (1990). *Quand l'État pénètre en brousse… Les ripostes paysannes à la crise.* Paris: Karthala.

10. Ela, J.-M. (1994). *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire.* Paris: L'Harmattan.

11. Elias, N. (2002). *La Civilisation des mœurs.* Paris: Pocket.

12. Elias, N. (2003). *La Dynamique de l'Occident.* Paris: Pocket.

13. Hobbes, T. (1651). *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'Etat chrétien et civil.* Londres: Blaeu.

14. Kaba, M. L. (2023, mai-juin 08). Main-basse sur les dynamiques du dedans et du dehors de l'intégration régionale africaine. *International Journal For Multidisciplinary Research (IJFMR), Volume 5, numéro 3, DOI 10.36948/ijfmr.2023.v05i03.3378*, p. 12.

15. Kuhn, T. (1972). *La structure des révolutions scientifiques.* Paris: Flammarion.

16. Machiavel, N. (1532). *Le Prince.* Florence: Antonio Blado d'Asola.

[46] Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 1748, Génève, Barrillot & filq.
[47] Thomas Hobbes, *Léviathan*, 1651, Londres, Blaeu.
[48] Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, 1762, Amsterdam, Marc-Lichel Reay.

17. Montesquieu. (1748). *De l'esprit des lois.* Génève: Barrillot & fils.

18. Rousseau, J.-J. (1762). *Du contrat social ou principes du droit politique.* Amsterdam: Marc-Michel Rey.

19. Saint-Augustin. (1993). *Les Confessions.* Paris: Flammarion.

20. Bayart Jean-François. (1989) *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 439 p.

21. Dussey Robert **(**2009), *L'Afrique malade de ses hommes politiques*, 2ème édition, Jean PICOLLEC, 252 p.

22. Fall Ismaïl Madior **(**2008), *Le pouvoir exécutif dans le constitutionnalisme des États d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 279 p.

23**.** Gaba Laurent **(**2000), *L'État de droit, la démocratie et le développement économique en Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, Collection Logiques juridiques, 399 p.

24. Gicquel. J. et Gicquel J.-E. **(**2010), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, 24ème édition, Paris, Montchrestien, 789 p.

25. Medard Jean-François (1991), (sous la dir.), *États d'Afrique noire ; Formation, mécanismes et crises*, KARTHALA, 405 p.

26. Benchenane Mustapha **(**1983), *Les armées africaines*, Paris, Publisud, 209 p.

27. Benchenane Mustapha **(**1983), *Les coups d'État en Afrique*, Paris, Publisud, 197 p.

28. Diamond H. et Plattner M. (1996), (sous la dir.), *Le rôle de l'armée en démocratie*, Paris, Nouveaux Horizons, 243 p.